

Annuaire Eurostat 2003

Les statistiques européennes de A à Z

Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes à Luxembourg, publie aujourd'hui la 8^e édition du présent annuaire¹.

L'**Annuaire Eurostat 2003** est un vaste guide statistique qui permet de bien comprendre en particulier les grandes tendances économiques et sociales observées dans l'UE. Il couvre la période 1991 à 2001.

Cette nouvelle édition est plus conviviale. Grâce à la nouvelle structure et la nouvelle table des matières, chacun trouvera aisément ses repères à travers les statistiques européennes; en outre, des introductions reformulées expliquent la pertinence des données, facilitent leur interprétation et indiquent les autres sources d'Eurostat. Pour la première fois, l'annuaire est un produit combiné associant un livre et un CD-ROM. Le CD-ROM contient plus de 1000 tableaux et graphiques statistiques dont une sélection est présentée dans la publication papier. Les liens hypertexte figurant sur le CD-ROM permettent d'accéder à d'autres données sur le site Internet d'Eurostat ou sur le site d'autres Directions Générales de la Commission européenne. Tous les tableaux sur les indicateurs structurels² sont maintenant marqués à l'aide d'une icône et accompagnés d'un lien vers la page concernée du site d'Eurostat.

L'annuaire couvre l'UE, les **15 États membres**, la **zone euro**, ainsi que les principaux partenaires économiques de l'UE, dès lors que les données sont comparables: pays membres de l'**Espace économique européen (EEE)** ou de l'**Association européenne de libre-échange (AELE)**, **États-Unis**, **Canada** et **Japon**. Enfin, une partie est consacrée aux **pays candidats**.

L'annuaire 2003 comporte quatre chapitres. Le premier donne un aperçu des services fournis par Eurostat, fait apparaître la position de l'UE dans le monde par rapport aux **États-Unis** et au **Japon** et met en lumière la situation des **pays candidats**. Le chapitre «Les Européens» est consacré aux aspects sociaux tels que la démographie, la santé, l'éducation, le travail et les ménages. Le troisième chapitre porte sur l'ensemble de «L'économie et l'écologie» dans l'UE et les **États membres**, tandis que le quatrième «Les entreprises et leurs activités» met l'accent sur des secteurs particuliers tels que les entreprises, les sciences et technologies de même que l'agriculture. Comme dans les versions précédentes, l'annuaire contient un glossaire utile à la fin du manuel.

Les tableaux présentés dans le présent communiqué donnent une idée de la diversité des données de l'annuaire.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'UE

En vertu du protocole de la convention cadre des Nations-Unies sur le changement climatique (protocole de Kyoto), les pays sont censés réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 5% par rapport au niveau de 1990, d'ici 2008-2012. L'**Union européenne** et ses États membres se sont engagés à réduire leurs émissions de 8%. En 2000, ces émissions ont diminué de 3% dans l'UE, alors qu'elles ont augmenté dans le même temps aux **États-Unis** (+11%) et au **Japon** (+10%).

Émissions de gaz à effet de serre

Total des émissions de gaz à effet de serre. Indice 1990 = 100, basé sur les équivalents CO₂

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
UE15	100	100	98	96	96	97	99	97	98	96	97
Japon	100	98	99	98	103	108	109	109	105	107	110
USA	100	98	100	102	104	104	107	109	108	110	111

Plus forte proportion de dépenses de logement dans les pays nordiques

Les États membres affichent des différences intéressantes en ce qui concerne la structure de consommation des ménages. En 2001, les dépenses consacrées aux Denrées alimentaires et aux boissons non alcoolisées atteignaient ainsi leur plus haut niveau (en termes relatifs) au **Portugal** (19%), soit près du double du **Royaume-Uni** (10%). C'est en **Irlande** (6%) que les dépenses d'Alcool et de tabac étaient les plus importantes, le plus bas niveau étant enregistré en **Italie** et en **Autriche** (3% dans les deux cas). En **Grèce**, 11% des dépenses des ménages avaient trait à l'Habillement et aux chaussures, contre seulement 5% au **Danemark**, en **France** et en **Finlande**. Les pays nordiques, c'est-à-dire la **Suède** (30%), le **Danemark** (28%) et la **Finlande** (26%), étaient ceux où l'on dépensait le plus pour le Logement (incl. chauffage); à l'inverse, c'était au **Portugal** (11%), en **Espagne** (14%) et en **Grèce** (17%) que ces dépenses étaient les plus basses. En ce qui concerne les Restaurants et hôtels, l'**Espagne** (19%) affichait les taux de dépenses les plus élevés, l'**Allemagne** et la **Suède** (5% dans les deux cas) les plus faibles.

Structure de consommation des ménages en 2001

% du total des dépenses de consommation des ménages, 2001*

	Denrées alimentaires et boissons non alcoolisées	Boissons alcoolisées et tabac	Habillement et chaussures	Logement, eau, électricité, gaz, autres combustibles	Restaurants et hôtels
Belgique	13,0	3,8	5,4	22,7	5,8
Danemark	12,9	4,6	4,9	28,1	5,5
Allemagne	12,3	3,9	6,4	24,5	4,9
Grèce	16,9	4,5	11,0	17,0	15,6
Espagne	15,2	3,3	6,5	14,1	19,0
France	14,4	3,4	4,8	23,5	7,5
Irlande	10,7	6,0	6,8	20,8	14,8
Italie	14,4	2,5	9,5	19,6	9,7
Luxembourg	:	:	:	:	:
Pays-Bas	11,6	3,2	6,2	20,8	5,9
Autriche	12,6	2,8	6,6	19,3	12,2
Portugal	18,5	4,0	7,9	10,6	9,8
Finlande	12,8	5,5	4,7	25,9	7,2
Suède	12,8	4,3	5,7	29,7	5,3
Royaume-Uni	9,7	4,1	6,0	18,2	11,4

* Pays-Bas: 1999, Belgique, Grèce, Espagne, Portugal: 2000

: Données non disponibles

Plus grand nombre de voitures par habitant au Luxembourg; Malte cinquième parmi les États membres et les pays candidats

Au sein de l'**UE** en 2000, le nombre de voitures particulières variait entre 304 pour 1000 habitants en **Grèce**, soit un peu moins qu'en **Irlande** (343), et 623 au **Luxembourg**, qui devançait ainsi l'**Italie** (563). Dans les **pays candidats**, la fourchette s'établissait entre 67 en **Turquie** et 483 à **Malte**. Seule **Malte** obtenait un chiffre supérieur à la moyenne de l'**UE** (469), mais la situation dans de nombreux pays candidats était comparable à celle des États membres situés au bas de l'échelle de l'**UE**: **Chypre**, la **République tchèque**, l'**Estonie** et la **Lituanie** enregistraient des niveaux analogues à ceux de la **Grèce**, de l'**Irlande**, du **Danemark** et du **Portugal**.

Nombre de voitures particulières

Nombre de voitures particulières pour 1 000 habitants

	1990	1996	2000		1990	1996	2000
Belgique	388	427	458	UE15	393	434	469
Danemark	309	331	347				
Allemagne	485	500	521	Bulgarie	:	205	245
Grèce	171	223	304	Chypre	:	306	353
Espagne	309	376	442	Rép. tchèque	:	310	335
France	415	428	463	Estonie	:	278	340
Irlande	227	272	343	Hongrie	:	223	236
Italie	483	531	563	Lituanie	:	212	317
Luxembourg	503	558	623	Lettonie	:	153	235
Pays-Bas	368	370	411	Malte	:	444	483
Autriche	387	458	506	Pologne	:	208	259
Portugal	187	277	350	Roumanie	:	106	139
Finlande	389	379	413	Slovénie	:	373	436
Suède	421	413	451	Rép. slovaque	:	197	236
Royaume-Uni	375	388	419	Turquie	:	53	67

: Données non disponibles

Plus faible imposition des petits revenus en Irlande

Par faibles revenus, il faut entendre les revenus d'une personne célibataire sans enfant gagnant deux tiers du salaire moyen d'un ouvrier dans l'industrie. Les taux d'imposition³ pour ces personnes varient d'un État membre à l'autre: 49% en **Belgique**, 47% en **Suède** et 45% en **Allemagne**, contre 17% en **Irlande** et 25% au **Royaume-Uni** en 2001. La tendance est à la baisse dans l'ensemble des États membres et le taux moyen d'imposition dans l'**UE** est ainsi passé de 41% en 1996 à 38% en 2001, l'**Irlande** enregistrant l'allègement le plus marqué (de 26% en 1996 à 17% in 2001).

Taux d'imposition des faibles revenus

Taux d'imposition des faibles revenus en %

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
UE15	40,6	40,8	40,3	39,1	38,6	37,8
Belgique	50,5	49,5	51,1	51,0	49,9	49,1
Danemark	41,3	41,7	40,4	41,3	41,2	41,1
Allemagne	46,5	47,7	47,5	47,0	46,5	45,4
Grèce	34,9	35,0	35,1	34,3	34,3	34,3
Espagne	34,4	34,8	35,1	32,6	32,8	33,3
France	44,3	41,6	42,5	40,3	39,6	38,4
Irlande	26,5	24,9	23,4	21,5	18,1	17,3
Italie	48,3	48,8	44,4	44,1	43,3	42,9
Luxembourg	29,1	29,7	28,9	29,5	30,4	28,8
Pays-Bas	39,3	38,8	39,2	40,2	40,6	36,8
Autriche	41,0	41,1	41,5	41,6	40,1	39,9
Portugal	30,6	30,8	30,7	30,2	30,4	29,6
Finlande	44,4	44,2	44,0	42,6	42,4	40,9
Suède	48,6	49,2	49,3	48,7	47,9	47,0
Royaume-Uni	26,8	28,4	28,5	25,8	25,3	24,8

Presque la totalité des entreprises du Danemark offrent des possibilités de formation continue

Au **Danemark**, 96% de l'ensemble des entreprises offraient des possibilités de formation continue en 1999. En **Suède**, aux **Pays-Bas**, au **Royaume-Uni** et en **Finlande**, la proportion était supérieure à 80%. En **Grèce** en revanche, seules 18% des entreprises proposaient des formations continues, suivi par le **Portugal** (22%) et l'**Italie** (24%). En ce qui concerne les **pays candidats** pour lesquels des données sont disponibles, la proportion variait entre 11% en **Roumanie** et 69% en **République tchèque** ainsi que 63% en **Estonie**, ces deux derniers pays dépassant la moyenne de l'**UE** (62%).

Entreprise assurant une formation continue en 1999

Entreprises assurant une formation continue en % toutes des entreprises, 1999

Belgique	70	UE15	62
Danemark	96		
Allemagne	75	Bulgarie	28
Grèce	18	Chypre	:
Espagne	36	République tchèque	69
France	76	Estonie	63
Irlande	79	Hongrie	37
Italie	24	Lituanie	43
Luxembourg	71	Lettonie	53
Pays-Bas	88	Malte	:
Autriche	72	Pologne*	39
Portugal	22	Roumanie	11
Finlande	82	Slovénie	48
Suède	91	République slovaque	:
Royaume-Uni	87	Turquie	:

: Données non disponibles

* Uniquement région Pomorskie

Le nombre de demandes de brevets a doublé en dix ans dans l'UE

Le nombre de demandes de brevets par million d'habitants a doublé en dix ans dans l'UE, passant de 80 en 1991 à 161 en 2001. Toutefois, les chiffres varient sensiblement d'un État membre à l'autre: en 2001, la **Suède** enregistrait 367 demandes de brevets par million d'habitants, la **Finlande** 338 et l'**Allemagne** 310, alors que le **Portugal** n'en enregistrait que 5 et la **Grèce** 8.

En **Irlande**, les demandes de brevets ont été multipliés par quatre, passant de 20 par million d'habitants en 1991 à 86 en 2001.

Cette forte augmentation des demandes de brevets auprès de l'Office européen des brevets (OEB) est essentiellement due à l'évolution structurelle de l'économie de l'UE vers des secteurs innovateurs (par exemple les technologies de l'information et de la communication) qui produisent davantage de brevets, et vers les demandes de brevets auprès de l'OEB plutôt que des offices nationaux de brevets. Le total des dépenses de R&D en % du PIB n'a cependant pas augmenté au cours de la période d'observation.

Nombre de demandes de brevets*
Nombre de demandes de brevets par million d'habitants

	1991	1996	2001**
UE15	80	97	161
Belgique	61	94	152
Danemark	90	130	211
Allemagne	145	178	310
Grèce	3	5	8
Espagne	9	13	24
France	92	100	145
Irlande	20	39	86
Italie	40	51	75
Luxembourg	104	101	211
Pays-Bas	108	136	243
Autriche	91	98	174
Portugal	1	2	5
Finlande	117	174	338
Suède	141	218	367
Royaume-Uni	76	82	133

* Nombre de demandes de brevets auprès de l'Office européen des brevets

** Données provisoires; valeurs estimées pour l'Italie, le Luxembourg, le Portugal et le Royaume-Uni; estimations d'Eurostat pour l'UE15 et la Grèce

1. «Annuaire Eurostat 2003 - Le guide statistique de l'Europe», données 1991-2001, un produit combiné sur papier et en format CD-ROM, 317 pages, numéro de catalogue: KS-CD-02-001-FR-C, ISBN 92-894-4210-7, 50 euros (hors TVA). Pour de plus amples informations, consulter le site Internet d'Eurostat à l'adresse suivante:
<http://europa.eu.int/comm/eurostat/> (données / indicateurs de long terme / annuaire Eurostat).
2. Les indicateurs structurels d'Eurostat constituent la base statistique sur laquelle repose le rapport de printemps de la Commission européenne. Ils sont mis à jour mensuellement sur le site d'Eurostat :
<http://europa.eu.int/comm/eurostat/> (données / indicateurs de long terme / indicateurs structurels).
3. Cet indicateur est défini comme l'impôt total sur le salaire brut plus les cotisations de sécurité sociale à charge du salarié et de l'employeur exprimé en pourcentage des coûts de main-d'œuvre, qui sont définis comme le salaire brut plus les cotisations de sécurité sociale à charge de l'employeur et les impôts sur la masse salariale.

Diffusé par:
Bureau de presse Eurostat
Philippe BAUTIER, Tim ALLEN,
Louise CORSELLI et
Aurora ORTEGA SANCHEZ
Bâtiment BECH
L-2920 Luxembourg
Tél: +352-4301-33 444
Fax: +352-4301-35 349
eurostat-pressoffice@cec.eu.int

Pour de plus amples informations sur les données:
Gregor KYI
Tél: +352-4301-34 553
Fax: +352-4301-32 594
gregor.kyi@cec.eu.int
Communiqués de presse d'Eurostat sur Internet:
<http://europa.eu.int/comm/eurostat/>
Où trouver les publications ?
Liste des points de vente et des Data Shops:
<http://europa.eu.int/comm/eurostat/>
Services des Data Shops / Liste des Data Shops